

# Dossier d'inscription enfant(s) 2023-2024

PERISCOLAIRE  MERCREDI  ACCUEIL DE LOISIRS  CLAS  BIG BANG METHODO  ATELIERS/STAGES

**Pièces à fournir afin que votre dossier soit complet : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

- La fiche d'adhésion 2023-2024 : complétée, signée et accompagnée de votre règlement (une adhésion par famille)
- La fiche dossier d'inscription enfant(s) 2023-2024 : complétée et signée  
(1 fiche dossier inscription par famille)
- L'attestation de quotient familial de la CAF ou votre dernier avis d'imposition
- La fiche personnes autorisées à récupérer mon/mes enfants(s)
- La fiche sanitaire de liaison **UNE** par enfant complétée signée :  
- dates des derniers rappels des vaccins à compléter obligatoirement sur le tableau
- La copie obligatoire du carnet de vaccination
- L'attestation d'assurance 2023-2024
- La grille « réservations périscolaire 2023-2024 »  
→ **MERCI DE RETOURNER UN EXEMPLAIRE AU CENTRE SOCIAL**  
→ **MERCI D'EN CONSERVER UNE COPIE !**
- Si votre enfant à un PAI :
  - l'ordonnance
  - la trousse
- Pour les parents séparés/divorcés une copie du jugement
- Les règlements intérieurs sont à conserver**

# FICHE D'ADHÉSION 2023-2024

(Une seule adhésion par famille)

- Nom de famille : \_\_\_\_\_
- Prénom(s) : \_\_\_\_\_

## Montants des adhésions en fonction du quotient familial

	Adhésions
Quotient Familial $\geq$ 601	16€
Quotient Familial $\leq$ 600	libre entre 1€ et 16€

- J'adhère à l'Association du Centre Social du Saunier  
Je règle ma cotisation pour l'année 2023-2024 .....  €
- Volontairement je contribue à soutenir l'Association  
Je fais un don\* de .....  €  
(\*vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt.)
- J'établis un chèque d'un montant total de : .....  €  
(à l'ordre du Centre Social du Saunier)

Fait à Chaponost, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

# Dossier d'inscription enfant(s) 2023-2024

PERISCOLAIRE  MERCREDI  ACCUEIL DE LOISIRS  CLAS  BIG BANG METHODO  ATELIER/STAGE

Valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

## Informations famille

ADULTE 1	ADULTE 2
<b>NOM – Prénom :</b> _____	<b>NOM – Prénom :</b> _____
Cochez le lien de parenté avec l'enfant/les enfants : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre : _____	Cochez le lien de parenté avec l'enfant/les enfants : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre : _____
<b>Date de naissance :</b> ____/____/____	<b>Date de naissance :</b> ____/____/____
<b>Cochez la situation familiale :</b> <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)s <input type="checkbox"/> Marié(e)s <input type="checkbox"/> Monoparentale <input type="checkbox"/> Pacsé(e)s <input type="checkbox"/> Séparé(e)s <input type="checkbox"/> Veuf/Veuve	
<b>Adresse postale :</b> _____	<b>Adresse postale (si différente de l'adulte 1) :</b> _____
<b>N° tél portable :</b> _____	<b>N° tél portable :</b> _____
<b>N° tél travail :</b> _____	<b>N° tél travail :</b> _____
<b>E-mail :</b> _____	<b>E-mail :</b> _____
<b>Profession :</b> _____	<b>Profession :</b> _____
<b>Entreprise :</b> _____	<b>Entreprise :</b> _____
<b>Nombre d'enfant(s) à charge :</b> _____	<b>QF (Complété par le CS) :</b> _____
<b>N° Allocataire CAF :</b> _____	

## Informations enfant(s)

<b>Enfant 1 :</b> <b>NOM-Prénom :</b> _____ <b>Sexe :</b> <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F <b>Date de naissance :</b> ____/____/____ <b>Régime alimentaire :</b> <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Autre : _____ <b>PAI :</b> _____	<b>Ecole fréquentée 2023-2024 :</b> <input type="checkbox"/> Martel <input type="checkbox"/> Muguet <input type="checkbox"/> Deux Chênes <input type="checkbox"/> Cordelière <input type="checkbox"/> F. Dolto <input type="checkbox"/> La Source <input type="checkbox"/> Extérieure <b>CLASSE 2023-2024 :</b> _____
<b>Enfant 2 :</b> <b>NOM-Prénom :</b> _____ <b>Sexe :</b> <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F <b>Date de naissance :</b> ____/____/____ <b>Régime alimentaire :</b> <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Autre : _____ <b>PAI :</b> _____	<b>Ecole fréquentée 2023-2024 :</b> <input type="checkbox"/> Martel <input type="checkbox"/> Muguet <input type="checkbox"/> Deux Chênes <input type="checkbox"/> Cordelière <input type="checkbox"/> F. Dolto <input type="checkbox"/> La Source <input type="checkbox"/> Extérieure <b>CLASSE 2023-2024 :</b> _____
<b>Enfant 3 :</b> <b>NOM-Prénom :</b> _____ <b>Sexe :</b> <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F <b>Date de naissance :</b> ____/____/____ <b>Régime alimentaire :</b> <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Autre : _____ <b>PAI :</b> _____	<b>Ecole fréquentée 2023-2024 :</b> <input type="checkbox"/> Martel <input type="checkbox"/> Muguet <input type="checkbox"/> Deux Chênes <input type="checkbox"/> Cordelière <input type="checkbox"/> F. Dolto <input type="checkbox"/> La Source <input type="checkbox"/> Extérieure <b>CLASSE 2023-2024 :</b> _____

## Cochez les cases avant de signer

J'autorise  Je n'autorise pas, la diffusion d'image de mon/mes enfants prise dans le cadre des activités.

J'autorise mon enfant, à quitter seul(e) les activités (**UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS DE + DE 8 ANS**), et en accepte la responsabilité dès lors qu'il n'est plus dans l'enceinte de l'établissement.  
**Prénom(s) enfant(s) autorisé(s) :** \_\_\_\_\_

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables des structures où mon/mes enfant(s) est/sont inscrit(s) à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Je certifie avoir pris connaissance du/des règlement(s) intérieur(s) des structures où mon/mes enfant(s) est/sont inscrit(s) et en accepte les termes sans restriction (périscolaire, mercredis et ALSH).

Fait à Chaponost, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du représentant légal :

Nom-Prénom du/des enfant(s) :

- 
- 
- 

Valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

Personne à joindre en cas d'urgence autre que les parents (nom + téléphone) : \_\_\_\_\_

### Personnes autorisées à récupérer mon/mes enfant(s) :

NOM-PRENOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

### Personnes interdites à récupérer mon/mes enfant(s) :

NOM-PRENOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

Fait à Chaponost, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Centre Social du Saunier - 36 Avenue de Verdun - 69630 CHAPONOST  
04 78 45 30 29 – [inscription@cdsusaunier.fr](mailto:inscription@cdsusaunier.fr)

Signature du représentant légal :



**FICHE SANITAIRE DE LIAISON**  
DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE :    M       F  

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

**1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)**

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Polioomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

**2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR**

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?    Oui    Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).  
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES     oui    non  
 MÉDICAMENTEUSES     oui    non  
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) :     oui    non  
 Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser    oui    non

.....

.....

**3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**  
**Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...**

.....

.....

**4-RESPONSABLES DU MINEUR**  
 Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : ..... Signature : .....



## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE : M  F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

### 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

### 2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES  oui  non  
 MÉDICAMENTEUSES  oui  non  
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) :  oui  non  
 Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser  oui  non  
 .....  
 .....

### 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc....  
 .....  
 .....

### 4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....  
 TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....  
 TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : ..... Signature : .....

## Réservations périscolaire 2023-2024



Le périscolaire débute le :  
Mardi 05/09 dès 7h30 ou 16h30.  
Pas de périscolaire le jour de la rentrée  
lundi 04/09 ni le matin et ni le soir

**Exemplaire**  
à retourner au  
Centre Social

Merci de cocher les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s)  
Les modifications sont possibles toute l'année, au plus tard la veille avant 12h00 et toujours par mail [inscription@cdsusaunier.fr](mailto:inscription@cdsusaunier.fr)

**NOM(S) Prénom(s) du/des enfant(s) :**

École primaire à cocher :  Deux Chênes /  Martel

Occasionnel  (demande par mail en fonction des besoins)

Type de semaine :  toutes les semaines  semaines paires  semaines impaires

Jour	Matin	Soir après l'école	Soir après l'étude (17h45)
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

**NOM(S) Prénom(s) du/des enfant(s) :**

École maternelle à cocher :  Cordelière /  Mugnets

Occasionnel  (demande par mail en fonction des besoins)

Type de semaine :  toutes les semaines  semaines paires  semaines impaires

Jour	Matin	Soir après l'école
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Tarifs périscolaire saison 2023-2024 facturation à la demi-heure (matin et/ou soir)	
PALIER QF	Tarifs à la demi-heure
1-228	0,77€
229-304	0,77€
305-381	0,78€
382-533	0,78€
534-640	0,97€
641-792	0,99€
793-945	1,00€
946-1220	1,14€
1221-1525	1,24€
1526-2100	1,35€
>2101	1,44€

Formules	Nombre d'unités (1 unité = ½ heure de facturation)
7h30-8h15	2 x ½ heure
8h00-8h15	1 x ½ heure
16h30-17h00	1 x ½ heure
16h30-17h30	2 x ½ heure
16h30-18h00	3 x ½ heure
16h30-18h30	4 x ½ heure
16h30-18h45	5 x ½ heure
17h45-18h00	1 x ½ heure
17h45-18h30	2 x ½ heure
17h45-18h45	3 x ½ heure

 **Exemplaire**  
à conserver par la famille

## Réservations périscolaire 2023-2024

 Le périscolaire débute le :

Mardi 05/09 dès 7h30 ou 16h30.

Pas de périscolaire le jour de la rentrée  
lundi 04/09 ni le matin et ni le soir

Merci de cocher les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s)

Les modifications sont possibles toute l'année, au plus tard la veille avant 12h00 et toujours par mail [inscription@cstdusaunier.fr](mailto:inscription@cstdusaunier.fr)

**NOM(S) Prénom(s) du/des enfant(s) :**

École primaire à cocher :  Deux Chênes /  Martel

Occasionnel  (demande par mail en fonction des besoins)

Type de semaine :  toutes les semaines  semaines paires  semaines impaires

Jour	Matin	Soir après l'école	Soir après l'étude (17h45)
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

**NOM(S) Prénom(s) du/des enfant(s) :**

École maternelle à cocher :  Cordelière /  Muguets

Occasionnel  (demande par mail en fonction des besoins)

Type de semaine :  toutes les semaines  semaines paires  semaines impaires

Jour	Matin	Soir après l'école
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Tarifs périscolaire saison 2023-2024 facturation à la demi-heure (matin et/ou soir)	
PALIERS QF	Tarifs à la demi-heure
1-228	0,77€
229-304	0,77€
305-381	0,78€
382-533	0,78€
534-640	0,97€
641-792	0,99€
793-945	1,00€
946-1220	1,14€
1221-1525	1,24€
1526-2100	1,35€
>2101	1,44€

Formules	Nombre d'unités (1 unité = ½ heure de facturation)
7h30-8h15	2 x ½ heure
8h00-8h15	1 x ½ heure
16h30-17h00	1 x ½ heure
16h30-17h30	2 x ½ heure
16h30-18h00	3 x ½ heure
16h30-18h30	4 x ½ heure
16h30-18h45	5 x ½ heure
17h45-18h00	1 x ½ heure
17h45-18h30	2 x ½ heure
17h45-18h45	3 x ½ heure



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRES

Valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

## 1- GÉNÉRALITÉS

Les temps périscolaires sont gérés par le Centre Social du Saunier, situé au 36 avenue de Verdun 69630 Chaponost.

Ces temps ont pour but d'accueillir les enfants scolarisés dans les écoles de la commune en dehors des temps scolaires, de la petite section de maternelle au CM2.

Tout enfant non inscrit au Centre Social ou un enfant absent l'après-midi à l'école ne pourra être pris en charge par les animateurs.

## 2- INSCRIPTION

- Au Centre Social du Saunier, 36 avenue de Verdun 69630 Chaponost ; tél : 04.78.45.30.29 aux heures d'ouverture.
- Dossier téléchargeable sur le site internet (tout dossier incomplet ne sera pas traité).

## 3- RÉSERVATION / ANNULATION

Dans le but d'organiser au mieux l'accueil des enfants, il est impératif que leur présence soit planifiée.

**Les modifications d'inscription sont possibles jusqu'à la veille avant 12h00 via le mail : [inscription@csdusaunier.fr](mailto:inscription@csdusaunier.fr)**

Pour les modifications du lundi, un mail doit être envoyé au plus tard le vendredi avant 12h00.

Seuls les mails envoyés sur l'adresse dédiée aux inscriptions seront pris en compte.

**Nous ne prenons pas en compte les inscriptions et annulations par mail envoyées le week-end pour les lundis, ni les mots dans les carnets de liaison destinés aux enseignants.**

**Le jour même aucune réservation ou annulation ne sera possible.**

Votre enfant devra transiter obligatoirement par le périscolaire, vous pourrez le récupérer dès 16h30 au périscolaire (ou dès 17h45 si les enfants sont inscrits après l'étude)

- **En cas de maladie** : Informer l'accueil du Centre Social en envoyant un mail à : [inscription@csdusaunier.fr](mailto:inscription@csdusaunier.fr) et nous fournir **un certificat médical dans les 48h, afin de ne pas être facturé.**
- **En cas d'absence d'un enseignant** : Si celle-ci entraîne une absence de votre enfant, vous devez en informer l'accueil du Centre Social en envoyant un mail à : [inscription@csdusaunier.fr](mailto:inscription@csdusaunier.fr) **afin de ne pas être facturé.**

En fonction des informations et justificatifs fournis par chaque famille, **l'équipe de l'association est seule décisionnaire des procédures de facturation** dont le but essentiel est d'éviter les abus et faire de la place au plus grand nombre.

- **En cas de force majeure ou de situation d'urgence** : Vous devez joindre par téléphone le Centre Social au 04.78.45.30.29 pour demander la prise en charge de votre enfant (possible uniquement pour les adhérents au Centre Social). **Dans ce cas le tarif appliqué sera majoré de 3€/enfant.**
- **Si un enfant est déposé le matin sans réservation faite au préalable dans les délais:** Dans ce cas le tarif appliqué sera majoré de 3€/enfant.

**Pour tout retard, lorsque le secrétariat est fermé,** vous pouvez contacter les animateurs du périscolaire des sites aux numéros suivants :

L'école de la Cordelière : 07 69 33 19 83

L'école des deux Chênes : 07 69 85 65 88

L'école des Muguets : 07 81 28 67 20

L'école de Martel : 07 83 80 68 47

#### **4- HORAIRES**

Dans le cadre du plan Vigipirate et des dispositions municipales, afin de renforcer la sécurité des enfants, et selon les établissements scolaires, les arrivées et les départs fonctionnent ainsi :

#### **MATIN dès 7h30**

**École Martel** : Ouverture du portail toutes les 15 minutes. **Arrêt des accueils à 8h15**

**École des Muguets** : Sonner à l'interphone/visiophone. **Arrêt des accueils à 8h15**

**École des deux Chênes** : Au Centre Social, avec un animateur à l'entrée. **Arrêt des accueils à 8h15**

**École de La Cordelière** : Au Centre Social, avec un animateur à l'entrée. **Arrêt des accueils à 8h10**

Les horaires de fin d'accueil du matin sont importants pour que les animateurs aient le temps d'accompagner les enfants dans les écoles. C'est pourquoi aucun enfant ne sera accueilli au-delà des horaires notés ci-dessus.

#### **SOIR (départs)**

Pour toutes les écoles

**Accueil libre entre 16h30 et 18h45**

*sauf si votre enfant est inscrit à un projet de 17h00 à 18h00*

Le respect de l'heure de fermeture est impératif. A partir de **deux retards par mois une pénalité** de 10€ par famille sera appliquée.

**Autorisation** : Seules les personnes autorisées notées dans le dossier d'inscription peuvent récupérer les enfants. Les mineurs qui viennent récupérer les enfants doivent avoir 12 ans minimum.

Un enfant ne pourra pas partir seul en fin de journée s'il n'a pas 8 ans, et ne pourra partir qu'à partir de 18h00.

#### **5- TARIFICATION\***

Le prix varie selon le quotient familial.

\* Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

Formules	Nombre d'unités (1 unité = ½ heure de facturation)
7h30-8h15	2 x ½ heure
8h00-8h15	1 x ½ heure
16h30-17h00	1 x ½ heure
16h30-17h30	2 x ½ heure
16h30-18h00	3 x ½ heure
16h30-18h30	4 x ½ heure
16h30-18h45	5 x ½ heure
17h45-18h00	1 x ½ heure
17h45-18h30	2 x ½ heure
17h45-18h45	3 x ½ heure

Tarifs périscolaire saison 2023-2024 facturation à la demi-heure (matin et/ou soir)	
PALIERS QF	Tarifs à la demi-heure
1-228	0,77€
229-304	0,77€
305-381	0,78€
382-533	0,78€
534-640	0,97€
641-792	0,99€
793-945	1,00€
946-1220	1,14€
1221-1525	1,24€
1526-2100	1,35€
>2101	1,44€

## **6- FACTURATION**

La facturation s'effectue à la demi-heure, en fonction du temps de présence réel de l'enfant. Chaque demi-heure entamée sera facturée.

Pour le matin elle s'effectue à partir de 7h30 ou 8h00 (en fonction de l'heure de l'arrivée de l'enfant)

Pour le soir elle s'effectue à partir de 16h30 (ou 17h30 pour les enfants inscrits après l'étude).

**Pour toute absence non signalée ou non justifiée la globalité du temps d'accueil sera facturée :**

- Pour le matin 2 unités facturées
- Pour le soir 5 unités facturées

La facture est éditée en début de mois suivant et le règlement doit être effectué avant la date indiquée sur chaque facture.

Pour une réclamation, celle-ci devra être faite dès réception de la facture et au plus dans les 10 jours suivant la facturation. Dépassé ce délai, la réclamation ne sera pas prise en compte.

En cas de non-paiement, le Centre Social pourra être conduit à refuser une future inscription.

**En fonction des informations et justificatifs fournis par chaque famille, l'équipe de l'association est seule décisionnaire des procédures de facturation.**

**Vous pouvez régler votre facture uniquement par :**

- Chèques (ordre : Centre Social du Saunier + noter date et lieu)
- Chèques ANCV (en complétant sur chaque chèque votre nom et adresse postale si ce n'est pas fait)
- Espèces (à remettre en mains propres à l'accueil du Centre Social pendant les horaires d'ouverture)

## **7- EN CAS D'ACCIDENT**

En cas de problème mineur : une pharmacie est à disposition de l'équipe d'encadrement pour les petits soins et blessures superficielles uniquement.

En cas de problème plus grave : si la blessure semble plus importante ou si l'animateur a le moindre doute sur sa gravité, les services d'urgences sont contactés (médecin de garde, pompiers, SAMU). Le responsable préviendra les parents de l'enfant dans les délais les plus brefs.

## **8- INCIVILITÉS ET SANCTIONS**

Pour une meilleure collaboration, il est nécessaire que chacun fasse preuve de respect et de courtoisie, notamment vis-à-vis de nos équipes salariées d'accueil et d'animation.

En cas d'indiscipline de la part des adhérents, parents ou enfants (comportements violents, écarts de langage, insolence...), le Centre Social se réserve le droit d'user de sanctions : avertissement écrit, renvoi temporaire et renvoi définitif. Les mesures de renvoi sont signifiées aux parents par courrier. Les enfants doivent respecter les locaux et le matériel dont ils bénéficient. Toute dégradation volontaire fera l'objet d'une facturation aux familles.

# RÈGLEMENT INTERIEUR DES MERCREDIS 3/11 ANS

Valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

## 1- GENERALITES

Les mercredis sont gérés par le Centre Social du Saunier, situé au 36 avenue de Verdun 69630 Chaponost. Ces temps ont pour but d'accueillir les enfants, habitant ou non la commune de Chaponost, les mercredis hors vacances scolaires à **partir de 3 ans révolus (ou dès que l'enfant est scolarisé) jusqu'à 11 ans.**

## 2- INSCRIPTION/RÉSERVATION/ANNULATION

Dans le but d'organiser au mieux l'accueil des enfants, il est impératif que leur présence soit planifiée. Modalités inscription :

- Sur rendez-vous, au Centre Social du Saunier, 36 avenue de Verdun 69630 Chaponost, pendant les périodes d'inscriptions.  
(En dehors de la période d'inscription contacter, le Centre Social pour connaître les éventuelles disponibilités).
- Dossier téléchargeable sur le site internet (tout dossier incomplet ne sera pas traité).
- Possibilité d'inscription à l'année.

Vous pouvez inscrire les enfants selon trois formules :

- **Journée avec repas** : 8h00 à 18h30
- **Matin avec repas** : 8h00 à 13h00
- **Après-midi sans repas** : 13h00 à 18h30

Supplément journée extraordinaire 2023/2024 (en fonction QF)	
0 à 800	1,00 €
801 à 1500	2,50 €
1501 à 9999	5,00 €

**Le mercredi avant chaque vacance scolaire, tous les groupes sont en journée extraordinaire, une inscription à la journée est obligatoire, le tarif de la journée sera majoré de 1€ à 5€ en fonction du QF.**

- **Annulation** : les annulations doivent être effectuées au maximum avant le 15 du mois pour le mois suivant :

Pour les mercredis du mois de **septembre** annulation possible **jusqu'au 15/08/2023**  
pour les mercredis du mois de **octobre** annulation possible **jusqu'au 15/09/2023**  
pour les mercredis du mois de **novembre** annulation possible **jusqu'au 15/10/2023**  
pour les mercredis du mois de **décembre** annulation possible **jusqu'au 15/11/2023**  
pour les mercredis du mois de **janvier** annulation possible **jusqu'au 15/12/2023**  
pour les mercredis du mois de **février** annulation possible **jusqu'au 15/01/2024**  
pour les mercredis du mois de **mars** annulation possible **jusqu'au 15/02/2024**  
pour les mercredis du mois de **avril** annulation possible **jusqu'au 15/03/2024**  
pour les mercredis du mois de **mai** annulation possible **jusqu'au 15/04/2024**  
pour les mercredis du mois de **juin** annulation possible **jusqu'au 15/05/2024**  
pour les mercredis du mois de **juillet** annulation possible **jusqu'au 15/06/2024**

- **En cas de maladie** : Informer l'accueil du Centre Social en envoyant un mail à : [inscription@csdusaunier.fr](mailto:inscription@csdusaunier.fr) et nous fournir **un certificat médical dans les 48h, sans justificatif l'absence sera facturée.**

## 3- HORAIRES ET MODALITES D'ACCUEIL

L'accueil est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 8h00 à 18h30. Pour le bon fonctionnement des activités, l'accueil du matin se fait entre 8h et 9h30, l'après-midi entre 13h00 et 13h30 et le soir départ entre 17h00 et 18h30 (horaires susceptibles d'être modifiés les jours de sorties).

Nous vous demandons de bien respecter ces horaires d'accueil pour le bon déroulement de la journée. A partir de trois retards sur une même période, une pénalité de 10€ par famille sera appliquée. En cas de refus, le Centre Social pourra être conduit à refuser une future inscription.

**Autorisation :** Seules les personnes autorisées notées dans le dossier d'inscription peuvent récupérer les enfants. Les mineurs qui viennent récupérer les enfants doivent avoir 12 ans minimum. Un enfant ne pourra pas partir seul en fin de journée s'il n'a pas 8 ans, et ne pourra partir qu'à partir de 18h00.

#### 4- TARIFICATION\*

Pour l'accessibilité à tous, le prix varie selon le quotient familial. Il est calculé selon la formule choisie. En cas de dépassement au-delà de 13h30, pour une inscription en matinée avec repas, l'après-midi sera facturée.

Pour toute absence excusée un avoir sera crédité, un don pour l'association pourra également être fait et en dernier recours le Centre Social pourra effectuer un remboursement.

Le respect de l'heure de fermeture est impératif. A partir de deux retards par mois, une pénalité de 10€ par famille sera appliquée. En cas de refus, le Centre Social pourra être conduit à refuser une future inscription.

Quotients familiaux	Journée avec repas		Matin avec repas jusqu'à 13h30		Après-midi sans repas à partir de 13h00	
	Chaponais	Extérieurs	Chaponais	Extérieurs	Chaponais	Extérieurs
	0-350	2,73 €	3,05 €	3,05 €	3,36 €	2,73 €
351-400	3,15 €	3,36 €	3,36 €	3,68 €	3,05 €	3,26 €
401-500	3,36 €	3,68 €	3,89 €	4,31 €	3,05 €	3,26 €
501-550	3,57 €	3,89 €	4,41 €	4,83 €	3,36 €	3,68 €
551-600	6,20 €	6,84 €	5,02 €	5,55 €	3,42 €	3,74 €
601-650	6,72 €	7,36 €	5,65 €	6,19 €	3,95 €	4,37 €
651-750	7,25 €	7,99 €	6,18 €	6,82 €	4,26 €	4,69 €
751-800	8,40 €	9,26 €	6,78 €	7,43 €	4,52 €	4,95 €
801-850	9,56 €	10,52 €	7,30 €	8,05 €	5,05 €	5,58 €
851-950	10,82 €	11,90 €	8,00 €	8,76 €	5,73 €	6,38 €
951-1000	13,76 €	15,05 €	8,56 €	9,42 €	6,93 €	7,58 €
1001-1050	14,81 €	16,32 €	9,73 €	10,70 €	7,46 €	8,21 €
1051-1100	16,07 €	17,69 €	10,96 €	12,05 €	8,03 €	8,90 €
1101-1150	16,80 €	18,44 €	12,22 €	13,42 €	8,73 €	9,60 €
1151-1200	18,17 €	19,92 €	13,46 €	14,77 €	9,30 €	10,29 €
1201-1250	19,95 €	22,03 €	14,14 €	15,57 €	10,09 €	11,07 €
1251-1300	21,32 €	23,40 €	14,83 €	16,37 €	10,77 €	11,76 €
1301-1400	22,68 €	24,99 €	15,52 €	17,07 €	11,34 €	12,55 €
1401-1500	23,52 €	25,84 €	16,23 €	17,89 €	12,04 €	13,25 €
1501-1600	24,26 €	26,69 €	17,06 €	18,72 €	12,74 €	14,07 €
1601-1700	25,62 €	28,28 €	17,75 €	19,52 €	13,42 €	14,75 €
1701-1800	27,20 €	29,86 €	18,54 €	20,42 €	14,87 €	16,32 €
1801-2500	28,67 €	31,56 €	18,85 €	20,63 €	15,06 €	16,51 €
2501-9999	30,14 €	33,15 €	21,43 €	23,55 €	16,41 €	17,97 €

\* Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

#### 5- EN CAS D'ACCIDENT

En cas de problème mineur : une pharmacie est à disposition de l'équipe d'encadrement pour les petits soins et blessures superficielles uniquement.

En cas de problème plus grave : si la blessure semble plus importante ou si l'animateur a le moindre doute sur sa gravité, les services d'urgences sont contactés (médecin de garde, pompiers, SAMU).

Le responsable préviendra les parents de l'enfant dans les délais les plus brefs.

#### 6- INCIVILITÉS ET SANCTIONS

Pour une meilleure collaboration, il est nécessaire que chacun fasse preuve de respect et de courtoisie, notamment vis-à-vis de nos équipes salariées d'accueil et d'animation.

En cas d'indiscipline de la part des adhérents, parents ou enfants (comportements violents, écarts de langage, insolence...), le Centre Social se réserve le droit d'user de sanctions : avertissement écrit, renvoi temporaire et renvoi définitif. Les mesures de renvoi sont signifiées aux parents par courrier. Les enfants doivent respecter les locaux et le matériel dont ils bénéficient. Toute dégradation volontaire fera l'objet d'une facturation aux familles.

# REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS 3/14 ANS

Valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

## 1- GENERALITES

L'accueil de loisirs est géré par le Centre Social du Saunier, situé au 36 avenue de Verdun 69630 Chaponost

Ces temps ont pour but d'accueillir les enfants habitant ou non la commune de Chaponost pendant les vacances scolaires à **partir de 3 ans révolus (ou dès que l'enfant est scolarisé) jusqu'à 14 ans.**

## 2- INSCRIPTION/ RESERVATION/ANNULATION

Dans le but d'organiser au mieux l'accueil des enfants, il est impératif que leur présence soit planifiée.

Modalités inscription :

- Sur rendez-vous, au Centre Social du Saunier, 36 avenue de Verdun 69630 Chaponost, pendant les périodes d'inscriptions.  
(En dehors de la période d'inscription contacter le Centre Social pour connaître les éventuelles disponibilités).
- Dossier téléchargeable sur le site internet (tout dossier incomplet ne sera pas traité).



## **Nouvelles modalités d'inscriptions pour les vacances scolaires :**

- **Inscription en journée complète obligatoire**
- **Les enfants ne pourront pas être inscrits uniquement sur les journées extraordinaires** (une inscription sur une journée extraordinaire = une inscription supplémentaire sur une autre journée dans la même semaine)
- **Toute inscription est définitive**
- **Le paiement se fait obligatoirement le jour de l'inscription par : chèques, chèques ANCV ou espèces, sans règlement l'inscription n'est pas validée**
- **En cas de maladie :** Informer l'accueil du Centre Social en envoyant un mail à : [inscription@csdusaunier.fr](mailto:inscription@csdusaunier.fr) et nous fournir **un certificat médical dans les 48h. Sans justificatif l'absence sera facturée.**

## 3- HORAIRES ET MODALITES D'ACCUEIL

Pendant les vacances scolaires, le Centre de Loisirs est ouvert du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h00. Pour le bon fonctionnement des activités, l'accueil du matin se fait entre 7h45 et 9h00 et l'accueil du soir se fait entre 17h00 et 18h00 (*horaires susceptibles d'être changés les jours de sorties*).

Nous vous demandons de bien respecter ces horaires d'accueil pour le bon déroulement de la journée. A partir de deux retards sur une même période de vacances, une pénalité de 10€ par famille sera appliquée. En cas de refus, le Centre Social pourra être conduit à refuser une future inscription.

**Autorisations :** Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent récupérer l'enfant. Les mineurs qui viennent récupérer les enfants doivent avoir 12 ans minimum.

Un enfant ne pourra pas partir seul en fin de journée s'il n'a pas 8 ans, et ne pourra partir qu'à la fin des activités, à 18h00.

Supplément journée  
extraordinaire 2023/2024  
(en fonction QF)

0 à 800	1,00 €
801 à 1500	2,50 €
1501 à 9999	5,00 €

#### 4- TARIFICATION\*

Pour l'accessibilité à tous, le prix varie selon le quotient familial.

Les jours de sorties ou de spectacles le tarif de la journée sera majoré de 1€ à 5€ en fonction du QF.

Pour toute absence excusée un avoir sera crédité, un don pour l'association pourra également être fait et, en dernier recours, le Centre Social pourra effectuer un remboursement.

Le respect de l'heure de fermeture est impératif. A partir de deux retards sur une même période de vacances, une pénalité de 10€ par famille sera appliquée. En cas de refus, le Centre Social pourra être conduit à refuser une future inscription.

### Tarifs ALSH et mercredis 2023-2024

Quotients familiaux	Journée avec repas		Matin avec repas jusqu'à 13h30		Après-midi sans repas à partir de 13h00	
	Chaponais	Extérieurs	Chaponais	Extérieurs	Chaponais	Extérieurs
0-350	2,73 €	3,05 €	3,05 €	3,36 €	2,73 €	3,05 €
351-400	3,15 €	3,36 €	3,36 €	3,68 €	3,05 €	3,26 €
401-500	3,36 €	3,68 €	3,89 €	4,31 €	3,05 €	3,26 €
501-550	3,57 €	3,89 €	4,41 €	4,83 €	3,36 €	3,68 €
551-600	6,20 €	6,84 €	5,02 €	5,55 €	3,42 €	3,74 €
601-650	6,72 €	7,36 €	5,65 €	6,19 €	3,95 €	4,37 €
651-750	7,25 €	7,99 €	6,18 €	6,82 €	4,26 €	4,69 €
751-800	8,40 €	9,26 €	6,78 €	7,43 €	4,52 €	4,95 €
801-850	9,56 €	10,52 €	7,30 €	8,05 €	5,05 €	5,58 €
851-950	10,82 €	11,90 €	8,00 €	8,76 €	5,73 €	6,38 €
951-1000	13,76 €	15,05 €	8,56 €	9,42 €	6,93 €	7,58 €
1001-1050	14,81 €	16,32 €	9,73 €	10,70 €	7,46 €	8,21 €
1051-1100	16,07 €	17,69 €	10,96 €	12,05 €	8,03 €	8,90 €
1101-1150	16,80 €	18,44 €	12,22 €	13,42 €	8,73 €	9,60 €
1151-1200	18,17 €	19,92 €	13,46 €	14,77 €	9,30 €	10,29 €
1201-1250	19,95 €	22,03 €	14,14 €	15,57 €	10,08 €	11,07 €
1251-1300	21,32 €	23,40 €	14,83 €	16,37 €	10,77 €	11,76 €
1301-1400	22,68 €	24,99 €	15,52 €	17,07 €	11,34 €	12,55 €
1401-1500	23,52 €	25,84 €	16,23 €	17,89 €	12,04 €	13,25 €
1501-1600	24,26 €	26,69 €	17,06 €	18,72 €	12,74 €	14,07 €
1601-1700	25,62 €	28,28 €	17,75 €	19,52 €	13,42 €	14,75 €
1701-1800	27,20 €	29,86 €	18,54 €	20,42 €	14,87 €	16,32 €
1801-2500	28,67 €	31,56 €	18,85 €	20,63 €	15,06 €	16,51 €
2501-9999	30,14 €	33,15 €	21,43 €	23,55 €	16,41 €	17,97 €

\* Avec la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

Une seule fois par saison, une cotisation de 1€ est appliquée par famille lors de l'inscription de vos enfants à l'accueil de loisirs. Ceci étant lié à la convention réglementaire signée entre le Centre Social et la CAF.

#### 5- EN CAS D'ACCIDENT

En cas de problème mineur : une pharmacie est à disposition de l'équipe d'encadrement pour les petits soins et blessures superficielles uniquement.

En cas de problème plus grave : Si la blessure semble plus importante ou si l'animateur a le moindre doute sur sa gravité, les services d'urgences sont contactés (médecin de garde, pompiers, SAMU) Le responsable préviendra les parents de l'enfant dans les délais les plus brefs.

#### 6- INCIVILITÉS ET SANCTIONS

Pour une meilleure collaboration, il est nécessaire que chacun fasse preuve de respect et de courtoisie, notamment vis-à-vis de nos équipes salariées d'accueil et d'animation.

En cas d'indiscipline de la part des adhérents, parents ou enfants (comportements violents, écarts de langage, insolence...), le Centre Social se réserve le droit d'user de sanctions : avertissement écrit, renvoi temporaire et renvoi définitif. Les mesures de renvoi sont signifiées aux parents par courrier.

Les enfants doivent respecter les locaux et le matériel dont ils bénéficient. Toute dégradation volontaire fera l'objet d'une facturation aux familles.